



De nouveaux critères pour s'inscrire en seconde C

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

# De nouvelles exigences pour l'inscription en seconde C

La coordination des lycées de la zone 1 Brazzaville vient de fixer de nouvelles conditions d'accès en seconde C pour les élèves admis au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) session de juin 2023. « Il est instruit aux proviseurs d'informer les parents d'élèves et élèves ayant obtenu le BEPC que l'orientation des élèves en seconde C dans les lycées d'enseignement général de

la zone 1 de Brazzaville à partir de cette rentrée scolaire 2023-2024 sera conditionnée par l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 12, 20 et de 13,20 dans les trois disciplines fondamentales, à savoir les mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre », indique une circulaire de l'inspecteur coordinateur, Serges Loukaka. **Page 4**

## PÉDOPHILIE

# Guy Marius Okana déféré devant le parquet



Guy Marius Okana devant le procureur de la République, André Ngakala Oko, le 25 septembre au parquet/DR

Le premier adjoint au maire de Brazzaville, Guy Marius Okana a été déféré le 25 septembre devant le procureur de la République, André Ngakala Oko, pour des faits de pratique pédophile contre une mineure de 17 ans. L'ouverture de cette information judiciaire contre ce dernier devant le juge d'instruction du 12<sup>e</sup> cabinet fait suite à la plainte déposée par Mme Loubayi Malanda Leslie Channele ès-qualités de sa fille à la Centrale d'Intelligence et de Documentation où Guy-Marius Okana a été interpellé, interrogé puis gardé à vue en date du 24 septembre 2023. **Page 16**

## DIPLOMATIE

# La nouvelle ambassadrice de Chine arrive à Brazzaville



Li Yan s'entretenant avec André Poh, secrétaire général des Affaires étrangères

La représentante diplomatique de la République populaire de Chine en République du Congo, Li Yan, est arrivée hier dans la capitale congolaise. Elle succède à l'ambassadeur Ma Fulin qui a séjourné pendant quatre ans en terre congolaise. « Je suis disposée à promouvoir la coopération sino-congolaise. La coopération pragmatique entre nos deux pays donne des résultats fructueux, et joue un rôle important dans l'amélioration des paysages économique et social congolais et du bien-être de la population locale », a déclaré Li Yan à son arrivée à l'aéroport international Maya-Maya.

## ASSAINISSEMENT

# Une marche pour préserver l'environnement



Les participants pendant la séance d'aérobic

Des centaines de Brazzavillois de tous âges ont participé dimanche à une marche sportive couplée à une opération de ramassage des déchets plastiques le long de quelques altères de la capitale. Organisée par l'association « Brazzaville international leadership youth forum » en partenariat avec le système des Nations unies, cette marche qualifiée de sportive et environnementale a été initiée en soutien du sommet des trois bassins forestiers prévu en au mois d'octobre. Elle s'inscrivait également dans le cadre des Objectifs de développement durable 6 et 11 qui mettent un accent sur l'assainissement des villes. **Page 3**

## Éditorial

# Chantier naval

## ÉDITORIAL

## Chantier naval

La localité de Maloukou Tréchet sera, au cours des prochaines années, un site stratégique en raison de l'exécution dans ses environs de grands projets d'infrastructures de transport qui vont accélérer les échanges tant au niveau national que sous-régional.

Le choix des pouvoirs publics n'est pas anodin. Maloukou est située au bord du fleuve Congo à l'endroit même où sera bâti le pont route-rail reliant les deux Congo. Un projet porté par l'Union africaine dans l'objectif de connecter les régions septentrionale et méridionale du continent.

Une autre initiative de grande envergure, essentielle pour la chaîne de transport fluvial, est le chantier naval qui est délocalisé de l'ancien site situé au centre-ville de Brazzaville. Les nouvelles installations techniques auront l'avantage de s'étendre sur une vaste superficie et d'être dotées d'équipements plus modernes.

Le développement de l'économie fluviale dépend en partie de la mise en place des structures dédiées à la construction, la réparation et la maintenance des unités navigantes sans lesquelles le transport des personnes et des biens sur cet axe ne sera pas possible.

Les administrations concernées par la réalisation du projet feraient œuvre utile en se mettant d'ores et déjà au travail afin que celui-ci aboutisse dans le temps imparti. Intéressés par les expéditions fluviales, les commerçants, les entreprises, les services étatiques ainsi que le citoyen ordinaire sauront tirer profit du futur complexe naval.

Les Dépêches de Brazzaville

## SÉNAT

## Jeanne Emilie Ngoto cède le témoin à son successeur

L'ancienne deuxième questeur du Sénat, Jeanne Emilie Ngoto, a, au cours d'une passation de service tenue le 22 septembre à Brazzaville sous la supervision du secrétaire général du Sénat, Joseph Ibara, passé la main à son successeur Pierre Justin Makosso, nouvellement élu au bureau de cette institution.

« Je voudrais adresser mes remerciements et toute ma gratitude au président de la République, au Parti congolais du travail parce que si le parti n'avait pas voulu, je ne serais pas là comme deuxième questeur du Sénat », a souligné Jeanne Emilie Ngoto, avant de renchérir « Également toute ma reconnaissance au président Pierre Ngolo parce qu'à travers ses conseils, son encadrement, il a su nous orienter et nous accompagner dans la réalisation de notre mission. Enfin, il y a vous-même le secrétaire général, vous avez été là à côté de nous. Nous avons travaillé sans désespérer. Nous partons d'ici avec le sentiment d'avoir accompli loyalement notre mission ».

Le deuxième questeur entrant à lui également remercié le chef de l'Etat qui lui a fait confiance « Je vous serai toujours reconnaissant », a déclaré Pierre Justin Makosso. Ce dernier n'a pas non plus oublié tous ceux qui ont œuvré pour qu'il soit élevé à ce poste,



Jeanne Emilie Ngoto cédant le témoin à Pierre Justin Makosso

notamment son parti, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) de Jean Marc Thyssère -Tchicaya, les partis de la majorité présidentielle, qui à toutes les étapes l'ont aussi soutenu. Pierre Justin Makosso n'a pas non plus oublié le deuxième questeur sortant, Jeanne Emilie Ngoto. « Je tiendrai compte de tous les conseils que vous allez me donner ». « Dans l'exercice de mes fonctions, je ferai de sorte

que je ne travaille pas en autarcie parce que nous sommes une équipe et seul je peux me tromper. Je ferai toujours en sorte que je ne travaille pas de façon cloisonnée mais que je puisse à tout moment consulter les autres membres du bureau. Les soixante-douze sénateurs seront également consultés pour que ça soit vraiment un travail d'équipe et qu'à la fin de notre mandat nous puissions présenter un bilan positif », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

## SOMMET DES TROIS BASSINS

## Une marche environnementale organisée à Brazzaville

Brazzaville international leadership youth forum (Bilyf) a organisé le 24 septembre, en partenariat avec le système des Nations unies, une marche sportive et environnementale qui a rassemblé plusieurs jeunes de la capitale congolaise.

Conduite par le président du Bilyf, Précieux Massouémé, et le coordonnateur résident du système des Nations unies, en République du Congo, Chris Mburu, cette marche est partie de la place de la Gare jusqu'à l'esplanade du stade Alphonse-Massemba-débat, en passant par les avenues de la Paix et des Trois Martyrs. Arborés de tee-shirts de couleur blanche, casquettes et gants en mains, les participants n'ont pas hésité de ramasser tous les déchets plastiques qu'ils ont rencontrés tout le long de leur passage.

Selon les organisateurs, cette marche dont le clou a été la séance d'aérobic est un soutien fort à l'organisation du sommet sur les trois bassins forestiers (l'Amazonie, Bornéo-Mékong et le Congo), à Brazzaville, en octobre prochain. Elle s'inscrivait également dans le cadre des Objectifs de développement durable 6 et 11 qui mettent un accent sur l'assainissement des villes.

« Nous avons d'abord marché, puis assaini la ville pour rendre Brazzaville saine, propre ; pour que chaque jeune



Chris Mburu et Précieux Massouémé au premier rang ramassant les déchets

comprene l'intérêt même de cette activité. Les jeunes ont ramassé des déchets plastiques qui polluaient la ville. L'objectif est «zéro déchet» dans la ville. Ce n'est qu'un début, les jeunes ont compris l'initiative, il suffit qu'ils s'en approprient », a expliqué Précieux Massouémé.

S'agissant de la question des changements climatiques, il a salué le leadership du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, dans la protection de l'environnement. Il a su, a-t-

il dit, placer le Congo sur cette orbite depuis les années 80 à travers, entre autres, la sensibilisation à la justice climatique. « C'est aussi pour nous un moyen de l'accompagner, lui qui a convoqué un grand sommet sur le bassin du Congo, l'Amazonie et Bornéo-Mékong pour réfléchir ensemble sur les questions de développement durable, de l'environnement, des changements climatiques. En tant que jeunes, nous ne pouvons que nous approprier de cette problématique et ac-

compagner le président de la République et le gouvernement pour qu'ensemble nous puissions avoir un Congo meilleur, une Afrique verte et un monde vert pour les enjeux futurs », a-t-il poursuivi.

Pour lui, la présence du coordonnateur du système des Nations unies à cette marche prouve à suffisance que les agences onusiennes soutiennent ce genre d'initiatives, démontrant que les jeunes sont les véritables acteurs sur les questions environnemen-

tales et de développement durable. D'où la nécessité de les associer désormais dans toutes les politiques publiques à mettre en œuvre. Précieux Massouémé n'a pas écarté l'hypothèse d'organiser la prochaine marche sportive et environnementale en marge de la deuxième édition du Bilyf, prévue en mars 2024.

Chris Mburu a, quant à lui, loué l'implication de la jeunesse et son accompagnement dans les sujets liés à la protection de l'environnement. « Cette marche est juste organisée avant la tenue à Brazzaville du sommet des trois bassins. Un sommet qui essayera de mettre la lumière sur la question de la protection de la biodiversité. C'est vraiment un enjeu majeur. Je félicite la jeunesse congolaise, je crois que nous resterons ensemble pour accompagner le gouvernement dans toutes ses démarches visant la protection de l'environnement », a déclaré le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, réaffirmant son attachement à la promotion de l'environnement et de la santé.

Parfait Wilfried Douniama

## MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

## Trois nouveaux directeurs généraux installés dans leurs fonctions

Le directeur général de l'aval pétrolier, Richard Ngola, le directeur général de la valorisation du gaz, Christian Hippolyte Tchjinianga Pambou, le directeur général de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier, Jean-Jacques Ikama, ont pris officiellement les services, le 23 septembre, à Brazzaville, un mois après leur nomination en conseil des ministres.

Les trois promus ont été intronisés au cours d'une brève cérémonie empreinte des us et coutumes de l'administration publique congolaise, présidée par le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, professeur Macaire Batchi. L'installation de ces directeurs généraux fait suite aux récentes réformes opérées au sein du département ministériel ; l'unique direction générale des Hydrocarbures a été divisée en cinq administrations.

Le nouveau directeur général de la valorisation du gaz, Christian Hippolyte Tchjinianga Pambou, est attendu sur plusieurs dossiers, parmi lesquels les projets liés au mix énergétique, à la production de l'électricité, à la transformation des produits dérivés du gaz... Il entend œuvrer pour la transition réussie vers les énergies renouvelables ou propres.

« La valorisation du gaz est un enjeu important pour la diversification de l'économie nationale », a-t-il estimé.

Christian Hippolyte Tchjinianga Pambou connaît bien le secteur du gaz, puisqu'avant sa nomination il a servi en tant que conseiller du ministre des Hydrocarbures en matière de la valorisation du gaz. Il devra s'atteler à répondre à la demande des industriels locaux, à mettre en œuvre le projet de centrale à gaz pour la production de l'électricité et le projet du gouvernement relatif à la fabrication des engrais agricoles et d'autres produits dérivés.

Vieux routier de l'administration publique congolaise, le directeur général de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier, Jean-Jacques Ikama, accumule plus 40 ans de service dans le secteur pé-



Les trois nouveaux directeurs généraux/Adiac

trolier. L'économiste-pétrolier est chargé de mettre en place des outils de contrôle adéquats du secteur. C'est le cas pour le nouveau directeur général de l'aval pétrolier, Richard Ngola, qui devra s'attaquer au problème de pénurie de carburant à la

pompe en essayant de moderniser le circuit de distribution et d'améliorer l'approvisionnement du marché local en carburant.

Il faut souligner que les réformes internes au ministère des Hydrocarbures ont pour but de répondre aux aléas

du marché pétrolier et de préparer le pays vers la transition énergétique. Outre ces trois postes, le directeur général de l'Amont pétrolier, Stev Simplicite Onanga, a été installé à son poste depuis août dernier.

Fiacre Kombo



Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56   info@adiac.tv   84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

## Les conditions d'inscription en série C

Les inscriptions, en série C, des élèves admis au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) session de juin 2023 ne se feront plus comme avant. « Il est instruit aux proviseurs d'informer les parents d'élèves et élèves ayant obtenu le BEPC que l'orientation des élèves en seconde C dans les lycées d'enseignement général de la zone 1 de Brazzaville à partir de cette rentrée scolaire 2023-2024 se fera désormais sous deux conditions », indique une note circulaire signée de l'inspecteur coordinateur des lycées de la zone 1 Brazzaville, Serges Loukaka.



De nouveaux critères pour s'inscrire en seconde C

La première condition est que le candidat doit avoir obtenu le BEPC avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20. La seconde : le candidat doit avoir obtenu, dans les trois disciplines fondamentales : mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre des moyennes supérieures ou égales à 13/20. « Toutefois, leurs résultats du premier trimestre en seconde C confirmeront leur maintien dans la série. Au cas contraire, ils seront réorientés », précise le document.

Il convient de rappeler que pour le brevet d'études du premier cycle session 2023, le département de la Cuvette ouest a eu une mention spéciale en occupant la première place avec un taux de réussite de 85,84%. La particularité au BEPC session 2023 est que tous les départements ont réalisé les taux de réussite au-dessus des 50%. Sur les 120.252 candidats 78 274 ont été déclarés admis, soit un pourcentage de 65,09%. Les élèves de la zone de Brazzaville 1 qui voudraient s'orienter pour les études en série C devraient donc remplir les critères fixés par la circulaire.

Rominique Makaya

## ENTREPRISE

## La CBAC formée sur le leadership entrepreneurial

La présidente de la Coopérative bioalimentaire du Congo (CBAC), Julienne Ngayi, a exprimé son satisfécit au terme de la formation sur l'entrepreneuriat, le management et le développement personnel, organisée par la Fondation Telema.

« Tout a été très intéressant parce que l'ensemble des thèmes me permettra de repartir sur de nouvelles bases, le leadership, le développement personnel, le management et d'avoir une vision large », s'est exprimé Julienne Ngayi.

La formation qu'a organisée la Fondation Telema avait pour objectif de renforcer les connaissances des participants sur les notions de base de l'entrepreneuriat, notamment la rédaction d'un business plan, la gestion des ressources humaines, la fixation des prix de son offre ou de son produit, la prise en charge des cotisations sociales, la gestion de la fiscalité, etc.

La CBAC a pour ambition d'industrialiser sa production et d'augmenter son personnel. « J'envisage à court terme de renforcer la présence de nos produits dans les grandes surfaces commerciales de Brazzaville et à moyen terme d'ouvrir des points de vente à Pointe-Noire », a affirmé la présidente de la CBAC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine, qui est un projet en cours de création sur l'ensemble du continent africain, la CBAC envisage à long terme de placer ses produits dans la zone Cémac et en Afrique. « Autrefois, nous travaillions sans connaissances ni base. Nous avons appris l'importance de formaliser nos structures, l'importance de déclarer son personnel, de bien gérer sa trésorerie, le marketing, etc. Toutes ces connaissances apportent un grand changement dans nos méthodologies de travail », a indiqué Julienne Ngayi.

Signalons que cette dernière affirme que la Fondation Telema est une opportunité pour les jeunes entrepreneurs. Cette organisation à but non lucratif a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes congolais aux services techniques et financiers ainsi que de garantir le financement de leurs projets bancables, en vue de favoriser l'entrepreneuriat des jeunes en République du Congo.

Fortuné Ibara

## FORMATION

## Clavier atlas institut adapte ses offres aux besoins des Congolais

L'établissement d'enseignement supérieur, Clavis Atlas, a initié, le 25 septembre, une journée portes ouvertes à l'endroit du public. Ces moments de partage et d'information permettront aux participants de comprendre la véritable vision de cet institut.



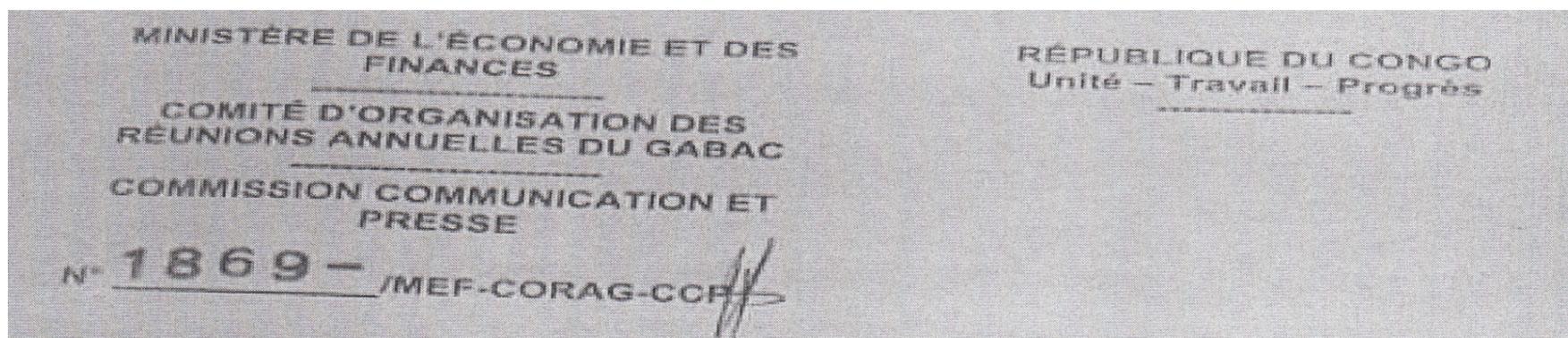
Les participants DR

Lors des journées portes ouvertes, qui se clôtureront le 26 septembre, les participants bénéficieront des informations sur les offres de formation ainsi que les modalités de formation. A en croire Flavie Lombo, promotrice de cet institut, la structure qu'elle dirige est dotée des salles avec un dispositif numérique à la pointe de la technologie garantissant des formations en présentiel et à distance. « La rentrée est prévue pour le 6 novembre. Notre vision est de proposer au marché congo-

lais, voire africain, un système d'enseignement de qualité dont l'objectif est lié à l'adéquation formation-emploi. Ce qui garantit aux jeunes apprenants la matérialisation du triptyque : une formation, un métier, un emploi », a-t-elle indiqué.

Elle a, par ailleurs, ajouté que ces journées permettent aux participants d'assister aux sessions d'orientation.

Parfait Wilfried Douniama



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il se tiendra à Brazzaville, du 25 au 30 septembre 2023, les réunions annuelles du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), sous le patronage du Ministre de l'économie et des finances, Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Président en exercice du GABAC.

Constitué par les six États membres de la CEMAC et un État associé, la République Démocratique du Congo (RDC), le GABAC est une institution communautaire qui lutte contre les activités de criminalité financière.

Les assises de Brazzaville se dérouleront en deux segments : la réunion de la commission technique, qui regroupera les experts et les délégations représentant les pays et institutions membres du GABAC, ainsi que les observateurs, Cette réunion technique sera suivie de la plénière statutaire. Celle-ci réunira les membres de droit du GABAC qui sont les ministres en charge des finances, de la justice et de la sécurité des États membres de la CEMAC et de la RDC, ainsi que les représentants des institutions sous-régionales et ceux des partenaires techniques et financiers.



### A PROPOS DU GROUPE D'ACTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN AFRIQUE CENTRALE (GABAC)

#### -Le GABAC : ses missions ?

Le GABAC est une institution spécialisée de la CEMAC, dont les missions sont :

- la lutte contre le blanchiment d'argent ;
- la lutte contre le financement du terrorisme ;
- et la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Le rôle de cette institution communautaire consiste donc à assurer l'intégrité du système financier de la CEMAC en promouvant les normes, les instruments et les standards qui contribuent à lutter efficacement contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. A ce titre, le GABAC évalue les dispositifs mis en œuvre et les risques afférents, formule éventuellement des recommandations.

#### -Le GABAC : ses membres ?

Le GABAC est composé des 6 États membres de la CEMAC (Cameroun ; Centrafrique ; Congo ; Gabon ; Guinée-Equatoriale ; Tchad) et d'un État membre associé qui est la République Démocratique du Congo (RDC). Chaque État membre est représenté par les ministres en charge des Finances, de la Justice, de l'Intérieur et de la sécurité.

Outre les Représentants des États membres, on retrouve aussi les Représentants des institutions sous-régionales, à savoir :

- le Président de la Commission de la CEMAC ;
- le Secrétaire Général de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) ;

- le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- le Gouverneur de la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo (BCC) ;
- et le Président du Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale (CCPAC).

#### -Le GABAC : son secrétaire permanent ?

A l'issue de la conférence des chefs d'Etat de la CEMAC tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé (Cameroun), Le Congolais André KANGA, ancien directeur général de l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF) du Congo, a été nommé en qualité de Secrétaire Permanent du GABAC.

M. André KANGA a, officiellement, pris ses fonctions le 18 avril 2023 au siège du GABAC sis à Libreville (Gabon).

#### -Le blanchiment d'argent : Qu'est-ce ?

Le blanchiment de capitaux désigne le processus consistant à réintroduire dans l'économie légale des produits d'infractions pénales (qui incluent entre autres les activités de criminalité organisée, les abus de biens sociaux ou encore la fraude fiscale).

#### -La lutte contre le blanchiment d'argent : Pour quel intérêt ?

La lutte contre le blanchiment s'inscrit dans un double objectif : d'une part, prévenir les activités criminelles en les privant de fonds ; d'autre part, assurer la solidité, l'intégrité et la stabilité du système économique et financier.

## COOPÉRATION

## Plus de 90 pays prennent part au Forum de « la Ceinture et la Route »

La Chine organise en octobre, à Beijing, le troisième Forum relatif au dixième anniversaire du lancement de l'initiative de « la Ceinture et la Route » pour la coopération internationale.

D'après la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, des représentants de plus de 90 pays ont confirmé leur participation. Parmi eux figurent des chefs d'Etat, des ministres et d'autres représentants des pays partenaires de l'Initiative « la Ceinture et la Route » ainsi que des hommes d'affaires, des groupes de réflexion et de la société civile, qui soutiennent « activement » et participent à cette coopération.

Profitant de l'occasion du forum, la Chine a promis travailler avec la communauté internationale pour partager les expériences, approfondir les échanges et renforcer la coopération, et diriger la construction conjointe de haute qualité de cette initiative.

Rappelons qu'en 2013, lors de ses différentes visites

au Kazakhstan et en Indonésie, le président chinois, Xi Jinping, a proposé successivement de construire conjointement la Ceinture économique de la Route de la soie et la Route de la soie maritime du 21<sup>e</sup> siècle et l'initiative « La Ceinture et la Route », ouvrant ainsi un nouveau chapitre de la coopération internationale.

Comme son nom l'indique, l'initiative de « La Ceinture et la Route » comprend à la fois la « Ceinture économique de la Route de la soie » et la « Route de la soie maritime du XXI<sup>e</sup> siècle ».

En effet, la Ceinture et la Route offre une plateforme permettant aux pays du monde entier de saisir les opportunités. Elle marque le début d'une nouvelle ère du multilatéralisme, générant d'importantes opportunités d'emploi pour les pays aux ressources limitées et accé-

lérant leur croissance, grâce au caractère inclusif et ouvert du projet.

À ce jour, plus de cent cinquante pays et trente-deux organisations internationales se sont alignés sur « La Ceinture et la Route ». La Chine collabore avec eux pour diversifier les investissements, combler les déficits de financement et améliorer les projets d'infrastructures et d'énergie. Les données officielles révèlent que « La Ceinture et la Route » a recueilli près de mille milliards de dollars d'investissements dans plus de trois mille projets de coopération.

Dans le rapport d'activité du gouvernement de 2023, le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a souligné qu'au cours des cinq dernières années, la Chine avait fait « de solides progrès dans la construction conjointe de l'initiative de La Ceinture et de la Route ».

Selon les données publiées par le ministère chinois du Commerce, de 2013 à 2022, le volume des échanges de marchandises entre la Chine et les pays membres de l'initiative de « La Ceinture et la Route » a presque doublé, passant de 1040 milliards à 2070 milliards de dollars, et enregistrant une croissance annuelle moyenne de 8%. Les investissements bilatéraux entre la Chine et ces mêmes pays ont dépassé 270 milliards de dollars.

Le député à l'APN et président de l'Université du Liaoning, Yu Miaojie, a déclaré qu'à partir de cette année la proportion du commerce entre la Chine et les pays membres de l'initiative de « La Ceinture et la Route » devrait se stabiliser à environ 30% du commerce global du pays, tandis que « la construction de l'initiative deviendra le point culmi-

nant de la croissance de la politique de commerce extérieur de la Chine ».

« Les liens économiques et commerciaux entre le nord-est de la Chine et la Mongolie, la Russie, le Japon et la Corée du Sud doivent être renforcés pour former un nouveau modèle d'ouverture avec une portée plus large, des domaines plus vastes et un niveau plus profond », a-t-il suggéré.

En fin 2022, les investissements cumulés des entreprises chinoises dans les zones de coopération économique et commerciale à l'étranger construites dans les pays partenaires de l'initiative de « La Ceinture et la Route » avaient atteint 57,13 milliards de dollars, créant 421 000 emplois pour la population locale.

Yvette Reine Nzaba

## SAHEL

## L'Europe privilégie une politique partenariale

Les relations entre la région et l'Occident dont l'Union européenne (UE) semblent être refroidies depuis que les militaires sont arrivés au pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Devant cet état de chose, le président de la commission de l'UE, Josep Borrell, pense que l'organisation qu'il dirige devrait « réévaluer » ses stratégies, son approche, ses politiques et ses attentes au Sahel où l'Europe et les Etats-Unis veulent toujours apporter leurs appuis aux questions de sécurité.

Dans le but de réchauffer les relations entre UE/Sahel, les dirigeants européens cherchent les voies et moyens nécessaires pour y parvenir. Les ministres européens des Affaires étrangères se sont penchés sur le sujet le 19 septembre, lors de leur rencontre à New York, aux Etats-Unis. Ils se sont au finish mis d'accord sur un point : la nécessité d'une « nouvelle approche » dans un environnement « bien plus complexe », selon le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell. « Nous avons insisté sur l'idée que nous devons avoir des solutions africaines à des problèmes africains », a-t-il rappelé, en référence aux conclusions de cette réunion ministérielle.

Josep Borrell a reconnu qu'en dépit des centaines de millions d'euros dépensés au Sahel, les Européens ont échoué à renforcer la démocratie dans

cette région, victime d'une série de coups d'Etat militaires. Il a fait cette remarque en tenant compte de ce qu'au cours des dix dernières années, l'UE a dépensé 600 millions d'euros dans des missions civiles et militaires au Sahel, entraîné quelque 30.000 membres des forces de sécurité au Mali et au Niger, et 18.000 effectifs militaires. « Cela n'a pas servi à consolider des forces armées qui soutiennent le gouvernement démocratique, mais plutôt des forces armées qui les renversent », a-t-il déploré.

Pour le président français, dont le pays a toujours fait de la sécurité au Sahel l'une de ses préoccupations, les interventions militaires européennes dans la région avaient été « des succès », malgré la détérioration des relations avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Parlant particulièrement des forces françaises, il a dit :

« Si l'on prend de la hauteur, la France a eu raison de s'engager au côté d'États africains pour lutter contre le terrorisme. C'est son honneur et sa responsabilité. Si nous ne nous étions pas engagés avec les opérations Serval puis Barkhane, il n'y aurait, sans doute, plus de Mali, plus de Burkina Faso, je ne suis même pas sûr qu'il y aurait encore le Niger ». Emmanuel Macron s'exprimait dans cet entretien à l'hebdomadaire Le Point.

#### Une remise en cause de l'ordre international

« Ces interventions françaises, à la demande des États africains, ont été des succès. Elles ont empêché la création de califats à quelques milliers de kilomètres de nos frontières. Il y a, certes, une crise politique dans beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest. Et

quand il y a un coup d'État et que la priorité des nouveaux régimes n'est pas de lutter contre le terrorisme, la France n'a pas vocation à rester engagée. C'est, il est vrai, dramatique pour les États concernés », a poursuivi le chef de l'Etat français.

Emmanuel Macron a rappelé la politique de la France pour l'Afrique en général et le Sahel en particulier qu'il porte depuis 2017. « Je crois dans une politique partenariale où la France défend ses intérêts et appuie l'Afrique à réussir. C'est un réel partenariat et pas un condominium sécuritaire », a-t-il assuré, ajoutant que l'objectif est « de sortir de la logique sécuritaire ».

Appuyant son propos sur le coup d'Etat au Niger, le troisième pays du Sahel à devoir y faire face après le Burkina et le Mali, où les militaires au pouvoir ne veulent plus de la

présence des forces internationales, Emmanuel Macron en a appelé au sens de responsabilité des Européens. Le contexte international « se complique et fait courir le risque d'un affaiblissement de l'Occident et plus particulièrement de notre Europe », a-t-il averti dans une adresse aux ambassadeurs de France, évoquant l'émergence de nouvelles puissances.

« Il y a une remise en cause progressive de notre ordre international dans lequel l'Occident avait une place prépondérante », a souligné le président français, tout en se refusant au pessimisme. « Ni paternalisme, ni faiblesse, parce que sinon on n'est plus nulle part », a lancé Emmanuel Macron, alors que Paris est confronté à une remise en cause de sa politique en Afrique.

Nestor N'Gampoula

INSTITUT FRANÇAIS  
CÔTE D'IVOIRE

# PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT - 1<sup>ER</sup> OCT 2023

EN FACE DE LA VILLA MADIBA,  
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE



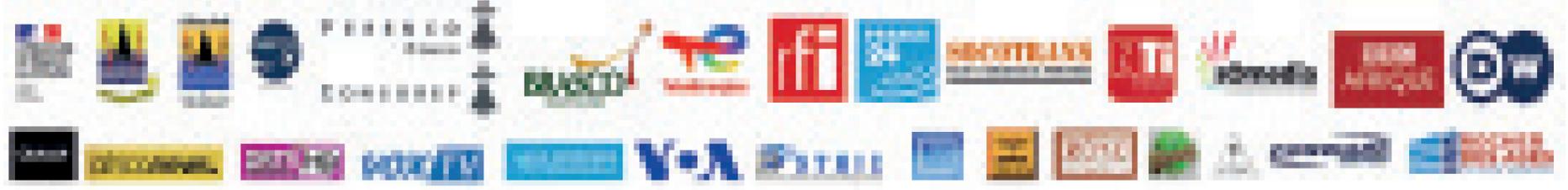
## YOUSSOUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-RAD  
DI OMZO • DI MISS MAX • DI LEUZ ZARAK (KICHTAPONG)  
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERME MAESTRO  
BERLEABIEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEEN DORCELLE  
HENDRY MASSAMBA • TITY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO  
CONGO

TICKETS STANDARD : 20000 - 10 000 FCFA - 20 000 - 30 000 FCFA  
TICKETS VIP : 50000 - 100 000 FCFA - 150 000 - 200 000 FCFA  
COTISATION ENFANTS : 10000 - 50000 FCFA (selon l'âge de l'enfant)  
COTISATION PARRAINAGE : 100000 - 200 000 FCFA - 300 000 - 500 000 FCFA  
PRÉFÉRER LE BILLET DE 20 000 FCFA À CÔTÉ DE VOTRE AMBIANCE



## MARSEILLE

## Le pape François en mission pour les migrants

Vendredi, lors de sa première journée de visite en France à Marseille, le pape François est revenu sur la situation migratoire de nombreux civils traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe.

Le souverain pontife a rappelé que les personnes en situation de migration «doivent être secourues», lorsqu'elles sont proches de la noyade en mer. Il a dénoncé à nouveau le sort des migrants en Méditerranée, fustigeant «l'indifférence» et la «peur», dans un contexte d'hostilité croissante envers les candidats à l'exil dans une Europe tentée par le repli. Accueilli à l'aéroport par la Première ministre Elisabeth Borne, le chef de l'Eglise catholique est rapidement parti dans son habituelle Fiat 500 blanche pour la basilique Notre-Dame de la garde, la «Bonne mère», symbole de la deuxième ville de France, juchée sur une colline dominant la baie de Marseille.

François a tout d'abord participé à une prière avec le clergé. Il s'est ensuite recueilli avec des représentants



d'autres cultes, chrétiens, musulmans et juifs devant le mémorial aux marins et migrants disparus en mer, martelant une nouvelle fois son message de secours et d'accueil. « Nous ne pouvons plus assister aux tragédies des naufrages provoqués par des trafics odieux et le fanatisme de l'indifférence. Les personnes qui

risquent de se noyer, lorsqu'elles sont abandonnées sur les flots, doivent être secourues. C'est un devoir d'humanité, c'est un devoir de civilisation », a lancé le pape. « Croyants, nous devons (...) être exemplaires dans l'accueil mutuel et fraternel », a plaidé le pape François, dénonçant une nouvelle fois l'«immense ci-

metière» qu'est devenue la Méditerranée, où «est enlevée la dignité humaine». « Devant un tel drame, les mots ne servent à rien, mais des actes », a insisté le pape, fustigeant «la paralysie de la peur» et remerciant les ONG qui portent secours aux migrants en mer, tout en dénonçant ceux qui les empêchent de travail-

ler « parce qu'il manque quelque chose à bord, ceci ou cela... ce sont des gestes de haine sous couvert de neutralité ».

Le voyage du pape à Marseille intervient alors qu'une nouvelle vague d'arrivées sur l'île italienne de Lampedusa a poussé l'Union européenne à adopter un plan d'urgence pour aider Rome à gérer les flux migratoires en provenance d'Afrique du Nord. Près de 30.000 disparus depuis 2014. Mais la France « n'accueillera pas de migrants » venus de Lampedusa, a assuré le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. La Méditerranée est la route migratoire la plus dangereuse au monde, avec plus de 28.000 disparus en mer depuis 2014, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

Noël Ndong

## NIGER

## Emmanuel Macron annonce le retour de l'ambassadeur et des militaires français

Le président français, Emmanuel Macron, a annoncé le 24 septembre le retour « dans les prochaines heures » de l'ambassadeur français à Niamey, Sylvain Itté, et le départ des troupes françaises d'ici la fin de l'année.

Après avoir refusé pendant plusieurs semaines de rappeler Sylvain Itté, son diplomate en chef au Niger, dont la junte réclamait le départ, Emmanuel Macron a fini par mettre fin à « une situation intenable ».

« La France a décidé de ramener son ambassadeur que Paris refusait jusqu'ici de rappeler, et nous mettons fin à notre coopération militaire avec le Niger », a déclaré Emmanuel Macron, indiquant que les 1 500 militaires français partiraient « dans les semaines et les mois qui viennent » et que le retrait serait totalement achevé « d'ici à la fin de l'année ».

L'annonce a aussitôt été saluée par le régime militaire au pouvoir qui se réjouit « d'une nouvelle étape vers la souveraineté ». Les troupes françaises ainsi que l'ambassadeur de France quitteront le sol nigérien d'ici à la fin de l'année.

Ce retrait des 1 500 militaires français basés au Niger, qui était avant le coup d'État du 26 juillet, l'un des derniers alliés de Paris au Sahel, intervient après ceux du Mali et du Burkina Faso, où la France a déjà été poussée vers la sortie.

L'ambassadeur et son équipe étaient dans l'empreinte française, ne bénéficiant plus de l'immunité diplomatique et passibles d'expulsion dès lors qu'ils en sortiraient. Ils voyaient en outre leurs réserves de nourriture et d'eau s'épuiser.

La France refusait de céder aux « injonctions de la junte ». Elle continue, comme l'a répété le président Macron, de considérer le président renversé Mohamed Bazoum, détenu depuis fin juillet avec sa femme et son fils à la résidence présidentielle, comme « la seule autorité légitime du pays ».

Yvette Reine Nzaba

## AFRIQUE DE L'OUEST

## Le Mali met en garde contre une intervention au Niger

« Le Mali ne veut pas entendre parler d'intervention militaire au Niger et se tient prêt à réagir si celle-ci a lieu », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop à la tribune de l'ONU.

Alors que le spectre d'une intervention armée plane toujours sur le Niger, le Mali continue de s'y opposer. « En déployant des forces au Niger, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) mettrait en péril la stabilité dans toute la région », a ainsi averti à l'Onu Abdoulaye Diop, chef de la diplomatie malienne.

Le ministre a fait le parallèle avec l'intervention de l'Otan en Libye en 2011, qui avait eu lieu avec l'aval de l'Onu. Une opération qui a semé le chaos dans le pays et provoqué « l'expansion du terrorisme » au Sahel, a rappelé le responsable, incitant à ne pas répéter les erreurs du passé.

« Le Mali reste fortement opposé à toute intervention militaire de la Cédéao, qui aurait des conséquences désastreuses pour le Niger comme pour l'ensemble de la région. Toute intervention militaire au Niger, j'allais dire toute agression, toute invasion, constitue une menace directe pour la paix et la sécurité du Mali. Nous ne resterons pas les bras croisés », a ainsi déclaré le diplomate ma-

lien devant les Nations unies.

Abdoulaye Diop a, en outre, dénoncé les sanctions prises par la Cédéao contre le Niger, parlant de restrictions « injustes, illégales et inhumaines ». Ces répressions semblent d'ailleurs alarmer jusqu'au sein de l'Onu, puisque le chef de l'aide humanitaire des Nations unies, Martin Griffiths, a demandé leur allègement à la Cédéao, comme l'a rappelé Abdoulaye Diop.

L'idée d'une intervention de la Cédéao au Niger avait germé après le coup de force contre le président Mohamed Bazoum. De nombreux pays africains avaient alors manifesté leur opposition à toute action armée. Le Mali et le Burkina Faso avaient notamment déclaré qu'ils allaient « à leur encontre ».

Le Niger avait d'ailleurs répondu qu'il autoriserait ces deux pays à intervenir « en cas d'agression » sur son sol. Plus au Nord, Alger avait également mis en garde contre une action de la Cédéao. Le président Abdelmadjid Tebboune avait déclaré qu'une intervention serait

« une menace pour l'Algérie ». Les deux pays partageant plus de mille kilomètres de frontière.

Au Niger même, des voix se sont élevées pour décourager la Cédéao de mettre ses projets à exécution. L'ancien dirigeant Mahamadou Issoufou (2011-2021) avait ainsi expliqué qu'une intervention serait « une faute » et entraînerait des « conséquences humaines et matérielles incalculables ». Le parti du président déchu, Mohamed Bazoum, s'est lui aussi opposé à une intervention armée. Le PNDS Tarayya avait notamment souligné qu'une telle opération aurait des risques de s'enliser et de « s'étaler dans le temps », au détriment des populations.

Plus au Nord, Alger avait également mis en garde contre une action de la Cédéao. Le président Abdelmadjid Tebboune avait déclaré qu'une intervention serait « une menace pour l'Algérie », les deux pays partageant plus de 1.000 kilomètres de frontière.

Y.R.Nz.



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF  
République du Congo Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

*(africaine, française et italienne)*

*Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du Lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)*



ELECTIONS

# Le Centre Carter va déployer une mission d'observation

Le Centre Carter a annoncé, le 25 septembre, avoir lancé une mission internationale d'observation électorale en République démocratique du Congo (RDC) en amont des élections générales prévues le 20 décembre, indique un communiqué de presse du centre, publié le même jour.

Le Centre Carter, indique le document, a été invité par le ministère congolais des Affaires étrangères à observer les élections. A cet effet, fait-on savoir, une équipe-cadre composée de cinq experts de France, du Mali, d'Espagne et de Suisse est arrivée à Kinshasa. D'autres experts électoraux et 20 observateurs de long terme de différents continents rejoindront l'équipe-cadre en octobre, suivis d'une délégation de haut niveau qui sera déployée quelques jours avant le scrutin.

Nicolas Teindas, directeur de la mission internationale d'observation électorale du Centre Carter, a déclaré : « Nous nous attachons à fournir une évaluation indépendante et impartiale du processus électoral. Nous espérons que notre observation et nos rapports permettront d'apporter les informations nécessaires aux citoyens congolais, de proposer des recommandations aux parties prenantes congolaises et de contribuer à la transparence du processus électoral ».

Barbara J.Smith, vice-présidente des programmes de paix du Centre

Carter, a indiqué : « Le Centre Carter travaille de longue date avec les autorités nationales et la société civile, afin de promouvoir la démocratie et les droits humains en RDC, et nous sommes honorés de lancer cette mission internationale d'observation électorale en appui au processus électoral ».

**Promouvoir la paix et la santé dans le monde**

Le Centre Carter a été fondé en 1982 par Jimmy Carter, ancien président des Etats-Unis, et Rosalynn Carter, ancienne première dame, en partenariat avec l'Université Emory, afin de promouvoir la paix et la santé dans le monde.

Le Centre, rappelle-t-on, a observé 115 élections dans 40 pays, y compris aux États-Unis. Il conduit ce travail d'observation électorale, en conformité avec la déclaration de principe pour l'observation internationale d'élections de 2005 et procède à des évaluations basées sur les cadres juridiques nationaux ainsi que sur les obligations régionales et internationales en matière d'élections démocratiques.

Le Centre Carter, indique-t-on, tra-



vailler en RDC depuis 2006, année à l'occasion de laquelle il a observé les élections présidentielle et législatives dans le pays. Il a depuis établi un bureau permanent en RDC, actuellement dirigé par Romain Ravet, représentant pays principal, et soutient des réseaux d'observa-

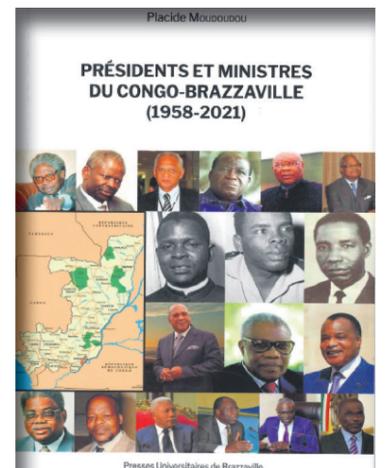
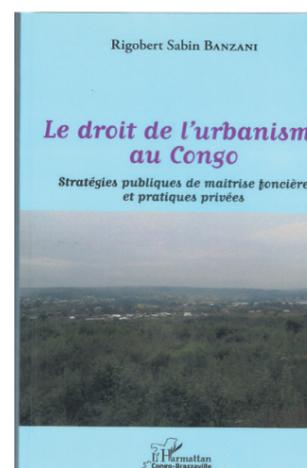
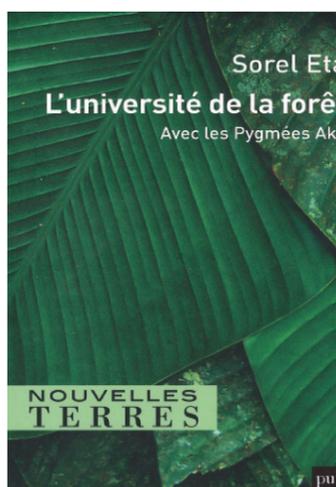
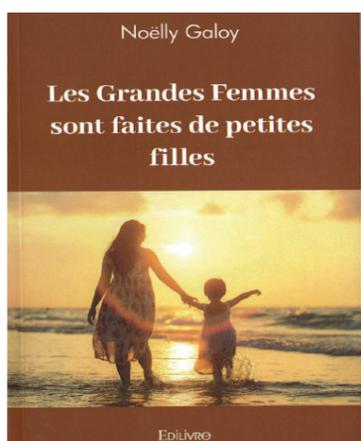
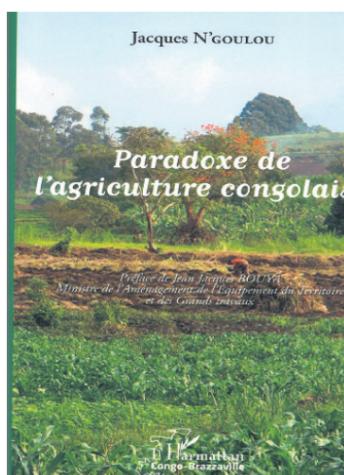
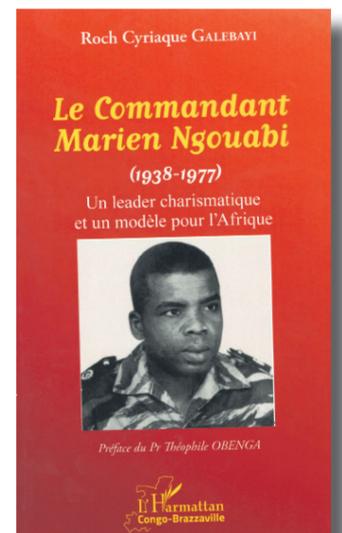
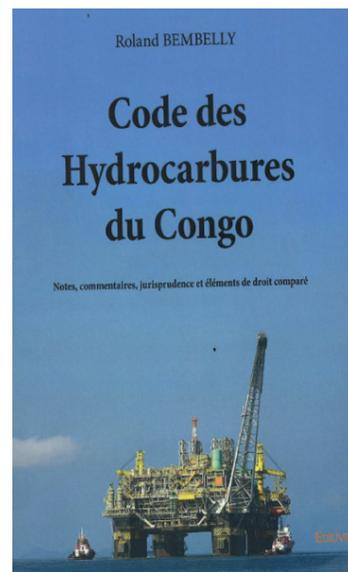
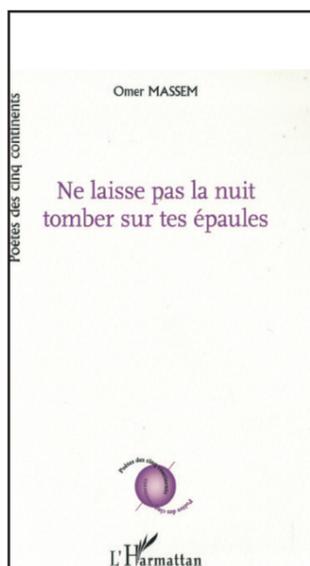
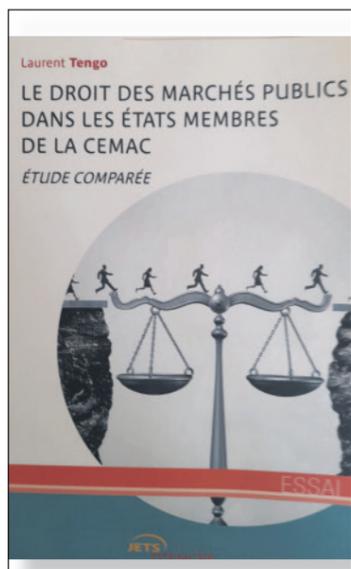
tion citoyenne, des défenseurs des droits humains ainsi que les efforts de la société civile afin d'améliorer la transparence dans le domaine des industries extractives dans le pays. Le Centre Carter, rappelle-t-on, a observé les élections nationales de 2011 et a missionné une équipe

d'experts lors des élections de 2018. Il a également fourni une assistance technique aux efforts de réformes électorales entrepris suite aux recommandations de ses missions d'observation et des organisations d'observation citoyenne.

**Patrick Ndongidi**



## EN VENTE



## PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE 2022

## Le candidat de la société civile sera issu des primaires

Dans l'entourage du docteur Mukwege, on a encore envie d'y croire.

Les temps s'égrènent et, dans moins de deux semaines, soit le 8 octobre prochain, le bureau d'enregistrement des candidatures pour la présidentielle de décembre 2023 va fermer ses portes. Parmi les candidatures attendues, il y a celle de la société civile qui tient à présenter son candidat, celui qui portera la composante au prochain scourtin. Des noms avancés mais pour des raisons d'objectivité, la plateforme citoyenne Alternative

pour un Congo nouveau (ACN) a cru utile d'initier des primaires en vue de la désignation de cet oiseau rare capable de fédérer toutes les tendances. Depuis le samedi 23 septembre se tiennent des travaux préparatoires devant déboucher sur l'organisation des primaires. Il était question, pour les participants, de définir les modalités liées à la tenue de ces assises. De l'organisation matérielle au profil des candidats et des électeurs

en passant par la communication, la Charte des primaires, les termes de référence ainsi que le contrat social issu des consultations populaires, tout a été passé au peigne fin. Le premier tour de ces primaires aura lieu le 27 septembre tandis que le second tour se tiendra le 30 septembre dans la Grande salle du collège Boboto à Kinshasa. Les candidats vont croiser leurs projets de société ainsi que les solutions qu'ils préconisent

pour résoudre les multiples problèmes auxquels sont confrontés les Congolais. Quatre candidats sont en lice pour concourir à cette occasion. Il s'agit notamment de Joëlle Bile, Charles Vila Kalala, Floribert Anzuluni et Marie-Josée Ifoku. Les électeurs à ces scrutins internes sont des acteurs de la société civile identifiés à travers les organisations sociales membres et partenaires de la plateforme, apprend-on. Entre-temps, il y a la

candidature du Dr Denis Mukwege, également membre de la société civile I, qui se fait toujours attendre. S'il n'a pas encore dit « oui » aux sollicitations dont il est l'objet de la part de sa base, il n'a pas tranché pour le « non » pour autant. En cas de candidature, il y a possibilité que la plateforme ACN puisse se rallier au gynécologue congolais qui présente le meilleur profil.

Alain Diasso

## CRÉATION DE ZES EN RDC ET EN ZAMBIE

## 1 million de dollars mobilisé pour l'étude de pré faisabilité

L'information a été livrée par Oluranti Doherty, directrice du développement des exportations à la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), au cours de l'évènement «Unstoppable Africa», organisé le 21 septembre à New York par la Global Africa Business Initiative (GABI), en marge de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies. Objectif : renforcer la place de l'Afrique dans l'économie mondiale et positionner le continent comme la première destination pour les affaires, le commerce et l'investissement.

Organisé autour du thème « Les industries extractives, les batteries, les voitures électriques : Alimenter l'avenir, aujourd'hui », l'évènement a exploré le rôle central de l'Afrique dans le paysage en plein essor des voitures électriques et de l'énergie durable. C'était aussi l'occasion de discuter de la capacité du continent à innover et mener dans ces secteurs.

«Unstoppable Africa» a été coorganisé par la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina J. Mohamed, et le président de la commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York. L'évènement a rassemblé des chefs d'État, des ministres, des investisseurs et des dirigeants de l'ONU, rejoints par des vedettes de la musique, du sport et du cinéma pour un forum exclusif de deux jours sur l'avenir de l'Afrique.

## Assumer le leadership dans le développement des ressources minérales

A cette occasion, Oluranti Doherty a rappelé qu'Afreximbank promeut l'industrialisation sur le continent et facilite le développement des Zones économiques spéciales en Zambie et en RDC. « Suite à la signature de l'Accord-cadre entre la RDC, la Zambie, la CEA et Afreximbank pour l'assistance financière et technique, nous avons mobilisé 1 million de dollars afin de soutenir la préparation de l'étude de pré faisabilité pour la création de Zones économiques spéciales dans ces pays », a-t-elle déclaré.

## Les précurseurs de batteries produits en RDC seraient moins chers



Afreximbank et la CEA ont signé un accord-cadre avec la République démocratique du Congo et la République de Zambie visant à créer des ZES

L'étude promue par la CEA, Afreximbank, la Banque africaine de développement, la Société financière africaine, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) et le Pacte mondial des Nations unies, explique-t-on, a noté que les précurseurs de batteries produits en RDC seraient moins chers, écologiquement durables et compétitifs que les matériaux produits en Chine. La valeur ajoutée des minéraux critiques et l'essor de la demande de véhicules électriques, indique la CEA, représentent actuellement un marché de 7 000 milliards de dollars jusqu'en 2030 et de 46 000 milliards de dollars d'ici 2050.

## Augmenter les recettes minières de 11 milliards à 270 milliards

Pour sa part, le secrétaire exécutif par intérim de la CEA,

António Pedro, qui a également pris part au forum, a indiqué que la RDC produit plus de 70 % du cobalt mondial. Avec la Zambie, a-t-il indiqué, elle fournit également 10 % du cuivre mondial. Ainsi, a-t-il estimé, faire progresser la RDC dans la chaîne de valeur des batteries électriques pourrait augmenter les 11 milliards de dollars de recettes minières à 270 milliards de dollars.

De son côté, le ministre de l'Industrie de la RDC, Julien Paluku, a réaffirmé l'engagement de la RDC à positionner le pays à un niveau élevé dans les chaînes de valeur des batteries et des véhicules électriques, en dévoilant un nouvel espace de 1 000 hectares à Kolwezi, doté d'un statut de zone économique spéciale. A cet effet, Julien Paluku a appelé les investisseurs mondiaux à se joindre à ces initiatives pour lutter contre le changement climatique tout en favorisant la croissance économique.

## Production de véhicules électriques à batterie (BEV)

En avril 2023, Afreximbank et la CEA ont signé un accord-cadre avec la République démocratique du Congo et la République de Zambie visant à créer de zones économiques spéciales (ZES) pour la production de véhicules électriques à batterie (BEV) et les services connexes. Selon les termes ratifiés de cet accord-cadre, Afreximbank et la CEA joueront un rôle central de facilitation, agissant respectivement en tant que partenaires financiers et techniques du projet. Les deux institutions dirigeront la création d'une société d'exploitation (OpCo) en consortium avec des investisseurs (publics et privés) de la RDC et de la Zambie, et des investisseurs internationaux tels que la filiale d'Afreximbank spécialisée sur le financement à impact, le Fonds de développement des exportations en

Afrique (Feda). Cette OpCo développera des ZES dédiées à la production de précurseurs de batteries, de batteries et de véhicules électriques, à la fois en RDC et en Zambie.

ARISE Integrate Industrial Platform (ARISE IIP), un développeur d'infrastructures panafricain, a été retenu comme consultant technique pour mener l'étude de pré faisabilité de la création des ZES en RDC et en Zambie.

Le projet, a indiqué Afreximbank, déploiera une technologie EV bien établie et éprouvée qui permettra aux deux pays d'exploiter leurs ressources minérales à grande échelle. « Il accélérera la fabrication de produits à valeur ajoutée avant l'exportation afin de pouvoir capter davantage de valeur au sein de ces États, et il se traduira par une nouvelle demande d'ingénieurs qualifiés disposant d'une expertise technique, ce qui donnera un coup de fouet aux marchés du travail locaux », a fait savoir la banque. Pour cette dernière, la RDC et la Zambie sont bien placées pour s'imposer dans le secteur stratégique des véhicules électriques, car elles disposent des ressources nécessaires à la production de minerais pour batteries. « La RDC représente environ 70 % de l'offre mondiale de cobalt et 88 % des exportations de cobalt, et les deux pays contribuent collectivement à hauteur de 11 % à l'offre mondiale de cuivre. L'exploitation minière est en outre un secteur essentiel pour les deux États, puisqu'elle représente 70 % des devises étrangères de la Zambie, tandis que le cobalt représente 26 % des exportations de la RDC », a indiqué Afreximbank, lors de la signature de l'accord-cadre.

Patrick Ndongidi

## PRISON CENTRALE DE MAKALA

## La FBCP exige la séparation des militaires et des civils

Pour cette ONG de défense des droits de l'homme, il est inacceptable de mettre ensemble des condamnés et détenus préventifs civils ainsi que des militaires.

Dans son communiqué du 25 septembre 2023, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) rappelle les mauvaises conditions carcérales dans la principale institution pénitentiaire de la capitale congolaise, la prison centrale de Makala (PCM). Cette organisation profite de cette occasion pour exiger l'amélioration des conditions des condamnés et détenus préventifs. Elle exige également l'amélioration des conditions de travail des employés pénitentiaires et de la justice et recommande le perfectionnement des procédures en faveur des détenus préventifs.

Dans cette même optique, la FBCP continue également à exiger la séparation des prisonniers et détenus préventifs militaires et civils. Pour l'ONG, en effet, il est inacceptable, surtout à l'approche des élections, de mettre les militaires et les civils à la prison. « Pour éviter les évasions telles que celle du 17 mai 2017, il faut absolument séparer les prisonniers militaires et civils. Parce qu'on ne peut jamais détenir trois bataillons militaires, dont cinq généraux au milieu de Sелеmbao, à Kinshasa », a souligné la FBCP, dans ce communiqué signé par son président, Emmanuel Adu Cole. Et de rappeler qu'il y a,

dans la capitale congolaise, une prison militaire de haute sécurité, la prison de Ndolo, située dans la commune de Barumbu.

### La libération pure et simple de Stany Bujakera

Cette ONG, dont une délégation a rendu récemment visite au journaliste Stanis Bujakera, a rappelé qu'on ne peut pas arrêter un journaliste dans le cadre de son travail, qui est d'informer et de former la population.

Notant la visite de sa délégation, les après-midi du 15 septembre, à la prison centrale de Makala, au journaliste incarcéré, la FBCP rassure qu'il est en bonne santé et serein. « Il dit attendre que les enquêtes en cours puissent aboutir afin d'être fixé sur son sort », a indiqué l'ONG.

L'organisation dit, par ailleurs, profiter de cette visite pour rappeler qu'un journaliste ou un défenseur de droits de l'homme ne « brule » jamais sa source d'information, même s'il est menacé. Et de noter également qu'un journaliste, qui a l'obligation d'informer et de former la population, ne peut jamais être arrêté pour ce service rendu à la nation. Ce qui la conduit à exiger la libération pure et simple de ce professionnel des médias.

Lucien Dianzenza

## CLASSEMENT-FIFA

## La RDC occupe la 64<sup>e</sup> position en septembre

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) remontent de quelques cases au classement mensuel de la Fédération internationale de football association mis à jour ce mois de septembre.



Les Léopards de la RDC

Grâce aux récentes prestations positives, les joueurs du sélectionneur Sébastien Desabre se retrouvent à la 64<sup>e</sup> position au niveau mondial, en grimpant de cinq places par rapport au précédent classement. En Afrique, la RDC occupe la 12<sup>e</sup> place, alors qu'elle était 14<sup>e</sup>. Les victoires sur le Gabon, la Mauritanie (sur tapis vert) et sur le Soudan aux journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations ont donc eu un bon impact, en dépit de la défaite d'un but à zéro en match amical face à l'Afrique du Sud, à Johannesburg.

Ce bond au classement Fifa a, par ailleurs, modifié sa position dans les chapeaux du tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations. Le pays passe du troisième au deuxième chapeau composé du Nigeria, du Cameroun, du Mali, du Burkina Faso et du Ghana, tandis que le premier chapeau se compose de la Côte d'Ivoire, du Maroc, du Sénégal, de la Tunisie, de l'Algérie, et de l'Égypte. Le tirage au sort est prévu dans la deuxième semaine d'octobre.

L'on note que le top 10 du classement Fifa se constitue de l'Argentine, la France, le Brésil, l'Angleterre, la Belgique, la Croatie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Italie et l'Espagne. Quant au top 15 africain, il s'agit du Maroc, du Sénégal, de la Tunisie, de l'Algérie, de l'Égypte, du Nigeria, du Cameroun, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Ghana, de la RDC, de l'Afrique du Sud, du Cap-Vert et de la Guinée.

Martin Engimo

## CAN FÉMININ MAROC 2024

## La RDC bat le Bénin à Kinshasa

Les Léopards football dames de la République démocratique du Congo (RDC) ont battu, le 22 septembre, au stade des Martyrs à Kinshasa, Amazones du Bénin par deux buts à un, au premier tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) féminine Maroc 2024.

Pour cette rencontre, le onze de départ du sélectionneur s'est composé de la gardienne de but Fideline Ngoy (Amed SK/D1 Turquie), des défenseuses Belange Vukulu (FCF Mazembe), Danny Ngoyi (Simba Queens/Tanzanie), Alphonsine Kapinga (FCF Mazembe), et Eméraude Mawanda (FCF Mazembe). Au milieu de terrain, le sélectionneur Marcello Kabamba a fait confiance à Benie Kubiena (Asya Gaziantep/D1 Turquie), Falonne Pambani (Gaziantep Alg Club/D1 Turquie) et Marlène Kasaj (Adana Sport/D1 Turquie), au milieu de terrain. Le trio d'attaquantes s'est constitué de Ruth Kipoyi (Galatasaray/D1 Turquie), Grâce Mfwamba (Trabzonspor/D1 Turquie) et Naomi Kaba Kaba (Galatasaray/D1 Turquie).

Falonne Pambani a ouvert la marque pour les Léopards dames à la 18<sup>e</sup> minute, concrétisant une domination territoriale des joueuses du sélectionneur Marcello Kabamba. Mais elles ont concédé l'égalisation à la 36<sup>e</sup> minute par Yolande Gnamni. Les Congolaises ont entamé la deuxième période avec détermination jusqu'à inscrire le deuxième but de la victoire à la 55<sup>e</sup> minute par le biais de Naomi Kaba Kaba. Les Léopards ont tenté de creuser l'écart, mais en vain, faisant face à une défense béninoise en place après avoir encaissé le deuxième but. C'est donc avec une avance au tableau d'affichage que les Léopards dames aborderont le match retour le 27 septembre à Cotonou. Notons-le, l'équipe vainqueur de cette double confrontation fera face au tour suivant à la gagnante du match entre la Guinée équatoriale ou la Libye.

Martin Engimo



Vue du match entre la RDC dame et le Bénin le 22 septembre 2023 au stade des Martyrs à Kinshasa.

## FOOTBALL

# Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

## Albanie, 5e journée, 1re division

Archange Bintsouka a ouvert le score à la 58e et permet au Partizani Tirana de l'emporter 3-1 chez le Dinamo Tirana.

Après une première tête juste au-dessus de la transversale à la 42e, avant de marquer du gauche à la conclusion d'un mouvement à trois bien mené. Remplacé à la 72e, il inscrit ainsi son 2e but de la saison.

## Allemagne, 7e journée, 3e division

Le Waldhof Mannheim prend un point à Sarrebruck (1-1). Remplaçant, Yann Mabella est entré à la 87e et a été averti à la 90e+1.

## Allemagne, 9e journée, 4e division, groupe Nord

Laurel Loubongo-Mboungou était titulaire lors du match nul d'Oldenburg à Drochtersen (1-1). Remplacé à la 75e.

Allemagne, 8e journée, 4e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana a été remplacé à la 71e lors du match nul de Rot Weiss Ahlen face à Oberhausen (0-0).

## Angleterre, 6e journée, 1re division

Burnley chute face à Manchester United (0-1). Sans Han-Noah Massengo, non retenu.

## Angleterre, 9e journée, 3e division

Northampton Town s'incline face à Barnsley (1-2). Sans William Hondemarck, blessé.

## Angleterre, 9e journée, 4e division

Sans Offrande Zanzala, convalescent, Newport County chute lourdement face à Bradford (1-4).

## Autriche, 8e journée, 2e division

Nouvelle passe décisive de Kévin Monzialo, entré à la 60e et passeur décisif à la 71e pour le 2-2 de Sankt-Pölten sur le terrain de l'Admira. Sankt-Pölten est second avec 5 points de retard sur l'AK Grazer.

## Belgique, 8e journée, 1re division

Courtrai et Mark Mampassi s'inclinent sur le terrain du Sporting Charleroi (0-1). Recruté le 6 septembre, le défenseur ukrainien d'origine congolaise était titularisé pour le deuxième match de rang.

Le Cercle de Bruges chute face à la Saint-Gilloise (0-2). Entré à la 54e et averti à la 57e, Senna Miangué a été expulsé à la 83e pour un deuxième carton jaune.

## Belgique, 6e journée, 2e division

Le RCF Liège l'emporte à Waasland-Beveren (2-1). Titulaire,



Archange Bintsouka a ouvert le score, du gauche, pour le Partzani Tirana (DR)

Yannick Loemba a été averti à la 16e et remplacé à la 72e.

## Belgique, 5e journée, 3e division

L'Excelsior Virton l'emporte à Dessel (4-1). Sans Chris-Vianney Goteni, non convoqué.

## Bulgarie, 10e journée, 1re division

Le CSKA 1948 est tenu en échec par le Chernomorec (1-1). Sans Rayan Bidounga, suspendu pour une expulsion avec l'équipe réserve le 2 septembre.

## Chypre, 5e journée, 1re division

Dans le derby de Limassol, l'AEL s'incline chez l'Apollon (0-2). Ravy Tsouka Dozi était titulaire au poste de latéral droit. Son alignement hasardeux amène le second but adverse. Remplacé à la 90e+5.

## Croatie, 9e journée, 1re division

Gorica prend les trois points à Istra (1-0). Titulaire dans le cœur du jeu, Merveil Ndockyt a été averti à la 55e et remplacé à la 87e.

## Ecosse, 6e journée, 1re division

Pourtant en supériorité numérique dès la 28e, Livingston coule face au Celtic (0-3). Sans Dylan Bahamboula et Scott Binsindou, écartés de longue date.

## France, Ligue 1, 6e journée

Le Havre confirme son bon début de saison en battant Clermont 2-1. Nolan Mbemba est entré à la 88e pour tenir le score. Warren Tchimbembe n'était pas dans le groupe de Metz, qui perd le derby de l'Est face à Strasbourg (0-1). Dans les rangs alsaciens, Dilane Bakwa a été remplacé par Junior Mwananga à la 68e.

Sans Faitout Maouassa, laissé à disposition de la réserve, Lens bat Toulouse 2-1. L'ancien

Nancéen a joué toute la rencontre remportée par l'équipe B des Sang et Or face à Saint-Nicolas-Saint-Gratien (1-0).

Sans Yannis Mbemba et Loris Mouyokolo, Nantes bat face à Lorient (5-3). M'Bemba, capitaine de la réserve nantaise lors de la 1re journée de N3, est blessé, tandis que Loris Mouyokolo a joué 66 minutes lors de la victoire de Lorient B face à Viré (1-0), en N3 également.

## Ligue 2, 7e journée

Vainqueur de Guingamp (1-2), Laval porte enchaîne un cinquième match sans défaite. Titulaire, Marvin Baudry a été solide jusqu'à l'ouverture du score adverse.

Invaincu depuis 5 matches avant son déplacement à Pau, le FC Annecy s'impose 3-0 aux pieds des Pyrénées. Titulaire en défense centrale, Kévin Mouanga a livré une prestation défensive solide avant de marquer le troisième but de son équipe à la 59e : sur un coup-franc, l'ancien Angevin reprend d'une volée du gauche victorieuse, inscrivant ainsi son premier but de la saison.

Remplaçant au coup d'envoi, Mons Bassouamina est entré à la pause.

Dunkerque chute à domicile face à Rodez (1-2). Titulaire, Alain Ipiélé a été remplacé à l'heure de jeu.

## Géorgie, 26e journée, 1re division

Romaric Etou est resté sur le banc lors du succès de Dila Gori face à Samgurali (2-0).

## Grèce, 5e journée, 1re division

Thievy Bifouma n'est pas entré en jeu lors du naufrage de Kifisia sur le terrain de l'Olympiakos le Pirée (0-4).

## Israël, 4e journée, 1re division

L'Hapoel Haifa prend la tête du

championnat après son succès à Hadera (2-1). Fernand Mayembo était titulaire dans l'axe central.

L'Hapoel Tel Aviv (Passi et Tchibota) disputera le derby face au Maccabi mardi soir.

## Italie, 5e journée, 1re division

Antoine Makoumbou, titulaire, et Cagliari chutent à Bergame (0-2).

Monza prend un point à la Lazio (1-1). Sans Warren Bondo, resté sur le banc.

Jordi Mboula n'est pas entré lors du revers du Hellas Vérone chez l'AC Milan (0-1). L'ancien Barcelonais n'a plus disputé la moindre minute depuis le 1er septembre.

## Italie, 6e journée, 2e division

Parma partage les points avec la Sampdoria (1-1). Sans Gabriel Charpentier.

## Kosovo, 6e journée, 1re division

Raddy Ovuoka était remplaçant au coup d'envoi du match gagné par Drita face à Pristina (3-0). Norvège, 24e journée, 2e division

Faites-Prévu Kaya Makosso était titulaire lors du revers de Moss à Start (0-0).

## Portugal, 6e journée, 1re division

Réduit à dix à la 30e, Boavista s'incline à Braga 1-4. Titulaire au poste de relayeur droit dans le 4-3-3 portuan, Gaïus Makouta est passeur pour Tiago Morais sur la réduction du score (26e). Ce revers met fin à une série d'invincibilité de cinq matches des Portuans, qui reculent à la 4e place avec 13 points.

En bas du classement, Vizela a arraché le point du nul à Estoril, un autre mal classé (2-2). Entré à la 75e, alors que Vizela était mené 1-2, Dylan Saint-Louis a égalisé de la tête sur corner à

la 90e+11. Son premier but au Portugal.

Avec ce point, Vizela est 16e, avec 5 points, devant Estoril, 17e.

## Roumanie, 10e journée, 1re division

Botosani fait match nul 2-2 face à l'UTA Arad. Avec Kablan Ngo-ma titulaire en attaque.

Le CFR Cluj et Durel Avounou, qui fête son anniversaire ce lundi, se rendent ce soir chez le Rapide Bucarest.

## Russie, 9e journée, 1re division

Le FC Ural rentre bredouille de Krasnodar (0-2). Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire en défense centrale.

## Russie, 11e journée, 2e division

Recruté le 13 septembre par l'Arsenal Tula, Erving Botaka-Yoboma était titulaire lors du match nul de son nouveau club chez le Volgar Astrakhan (1-1). Son deuxième match depuis son arrivée dans la ville du sud de Moscou, 13e du classement.

## Slovaquie, 8e journée, 1re division

Le DAC prend les points à Skalica (1-0). Avec Yhoan Andouzana, titulaire à son poste d'arrière latéral gauche.

## Suisse, 7e journée, 1re division

Les Young Boys de Berne écrasent Lugano (4-1). Remplaçant, Sylvester Ganvoula est entré à la 65e.

La mauvaise passe du Servette, dont le dernier succès en championnat date du 22 juillet, se poursuit sur le terrain de Lucerne (0-2). Sans Bradley Mazi-kou, resté sur le banc.

Morgan Poaty est resté sur le banc lors du match nul de Lausanne face à Zurich (0-0).

Au classement, les Young Boys sont premiers avec 14 points, alors que le Servette et Lausanne stagnent aux 8e et 10e places avec 6 et 5 points.

## Turquie, 6e journée, 1re division

Boluspor l'emporte 2-1 face à Tuzlaspor. Sans Bevic Moussiti Oko, resté sur le banc.

Francis Nzaba a été averti à la 56e lors du revers de Genclerbirligi à Bandirmaspor (1-4). Simon Nsana est entré à la 83e lors du revers de Sakaryaspor à Çorum (0-1).

## Ukraine, 8e journée, 1re division

Béni Makouana était titulaire lors du succès de Polissya face à Minai (2-1). L'international congolais est passeur décisif sur l'ouverture du score. Le promu est 4e avec 15 points.

Camille Delourme

## JUSTICE

## Guy Marius Okana déféré devant le parquet pour pédophilie

L'adjoint au maire de Brazzaville, Guy Marius Okana, a été déféré, le 25 septembre, devant le procureur de la République, André Ngakala Oko, pour des faits de pratique pédophile contre une mineure de 17 ans.



Guy Marius Okana devant le procureur de la République, André Ngakala Oko, le 25 septembre au parquet/DR

L'ouverture de cette information judiciaire contre ce dernier devant le juge d'instruction du 12<sup>e</sup> cabinet fait suite à la plainte déposée par Mme Loubayi Malanda Leslie Chanelle ès-qualités de sa fille à la Centrale d'intelligence et de documentation où Guy-Marius Okana a été interpellé, interrogé puis gardé à vue, en date du 24 septembre 2023. « Après examen des faits de cette procédure, tenant compte aussi bien de la sensibilité que de la gravité des faits de la cause, j'ai décidé d'engager des poursuites contre ce dernier pour des faits de pratique pédophile prévus et punis par les articles 1<sup>er</sup>, 67 et 121 de la loi n° 04-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo », a précisé le procureur de la République devant l'inculpé.

Guy-Gervais Kitina

## CENTRE CULTUREL JEAN- BAPTISTE-TATI-LOUTARD

## Clôture des jeux vacances pour les jeunes

Le maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle, a assisté à la clôture des jeux vacances pour les jeunes organisés par le centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard situé au quartier Mpita, dans le premier arrondissement, Emery Patrice Lumumba.



Photo de famille de la rencontre Adiac

Au cours de ces retrouvailles, le maire a signifié qu'un mois durant les jeunes adhérents venus de tous les arrondissements de la ville ont eu droit à une série d'activités dans divers domaines dont le théâtre, l'informatique, la peinture, les danses traditionnelles et urbaines, le chant, le full contact et autres. Histoire de permettre aux jeunes de ce centre de concilier l'activité ludique qui caractérise souvent la période des vacances aux œuvres de l'esprit qui ont le mérite de maintenir les 212 participants sur les 400 attendus.

« En dédiant ce centre culturel à Jean Baptiste Tati Loutard dont l'œuvre prolifique constitue un patrimoine culturel tant au niveau national qu'international, l'autorité municipale a bien voulu rendre un hommage mérité à cet homme de lettres et de culture », a-t-elle déclaré.

L'oratrice a aussi exhorté l'ensemble des habitants de la ville à bien conserver à la fois ce centre et l'ensemble de ses activités. « Il est de notre devoir à tous et à chacun de contribuer à la pérennisation des activités de ce centre dans le cadre de la redynamisation de la vie culturelle nationale comme le prescrit le président de la République dans son programme de société. Cela passe par l'édification de nouvelles infrastructures de la culture, la formation aux métiers de la culture, la promotion, le développement des produits culturels et le renforcement du dispositif juridique de valorisation et d'accompagnement de la culture », a-t-elle indiqué. C'est la distribution des attestations de participation aux jeunes qui a marqué le clou de cette rencontre.

Séverin Ibara

## VIE DES PARTIS

## Dave Mafoula annonce la poursuite de « Mbongui-Tour »

Le président du parti « Les souverainistes » (LS), Dave Uphrem Mafoula, a, au cours d'un point presse donné le 23 septembre à Brazzaville, exprimé sa volonté de poursuivre la tournée nationale « Mbongui-Tour », tout en dénonçant le comportement des autorités du Pool l'ayant empêché de se rendre à Mindouli.

Lancée le 3 septembre dernier à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, Mbongui-Tour s'était poursuivie le 10 du même mois à Boko. Il s'agit, à en croire son promoteur, d'une initiative pacifique et démocratique visant à « impulser, par l'écoute, le renouvellement

« mauvaise intention qui vise à la dénaturer. »

« Mbongui Tour qui est une initiative noble et précieuse, en témoignent les Congolais, du fait qu'elle vise à rétablir le lien de confiance que nous appelons la nouvelle confiance capable d'impulser de nou-

**« Mbongui Tour qui est une initiative noble et précieuse, en témoignent les Congolais, du fait qu'elle vise à rétablir le lien de confiance que nous appelons la nouvelle confiance capable d'impulser de nouvelles énergies nécessaires au redressement de notre pays, est aujourd'hui empêchée d'arriver à Mindouli.(...) »**

des idées et le rétablissement de la confiance en un avenir commun». Ainsi, Dave Mafoula dénonce toute

velles énergies nécessaires au redressement de notre pays, est aujourd'hui empêchée d'arriver à Min-



Dave Mafoula Adiac

douli. Il est confronté à des manœuvres administratives indignes qui n'ont d'égal que l'absence de toute culture démocratique qui caractérise ceux qui ont pourtant reçu la mission de servir l'intérêt général au sein du département du Pool », a-t-il dénoncé. « De tels agissements empoisonnent la vie démocratique de notre pays. Le seul motif qui pouvait

conditionner cet empêchement serait le trouble à l'ordre public ou les risques de trouble à l'ordre public... Cette décision de nous empêcher de tenir notre activité à Mindouli est une parfaite illustration de l'appauvrissement de la science administrative dans notre pays », a-t-il fustigé.

En effet, après Mindouli, l'agenda de l'ancien candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2021 prévoyait Ignié avant de terminer sa tournée dans le département du Pool par Ngabé. Dave Mafoula a, enfin, réitéré sa volonté de poursuivre la tournée nationale Mbongui-Tour dans le souci de collaboration et d'harmonie avec les autorités administratives de chaque département du pays.

Parfait Wilfried Douniama